

Ministre des Sports
et des Personnes handicapées



Minister of Sport
and Persons with Disabilities

Ottawa, Canada K1A 0M5

15 JAN. 2018

L'honorable Hedy Fry, C.P., députée
Présidente, Comité permanent du patrimoine canadien
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Chère Madame Fry,

Conformément à l'article 109 du *Règlement de la Chambre des communes*, le gouvernement du Canada (le gouvernement) est heureux de répondre au septième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien (le Comité) intitulé « Les femmes et filles dans le sport » présenté à la Chambre des communes le 27 septembre 2017.

Je souhaite remercier sincèrement les membres du Comité pour l'intérêt qu'ils portent à la situation des femmes et des filles dans le sport au Canada, ainsi que pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés à préparer le Rapport et à formuler les recommandations. Je suis également reconnaissant envers les intervenants et les personnes qui ont comparu devant le Comité pour exprimer leur opinion, présenter des données probantes ou fournir des conseils d'experts.

Le gouvernement a minutieusement examiné le Rapport. La présente Réponse traite de l'ensemble des recommandations formulées par le Comité, regroupées en six thèmes : 1) cadre juridique et politique de Sport Canada; 2) recherche et données; 3) sport amateur – participation, infrastructures et accueil de manifestations internationales; 4) dirigeantes sportives, entraîneuses et arbitres féminines; 5) communications et mobilisation; 6) harcèlement sexuel et inclusion des transgenres dans le sport.

.../2

L'égalité entre les sexes est une priorité pour le gouvernement. Celui-ci s'est d'ailleurs engagé à ce que tous les Canadiens, y compris les femmes et les filles, puissent bénéficier d'une participation sportive positive. Pour ce faire, nous devons éliminer les disparités entre les hommes et les femmes en ce qui est de la participation en tant qu'athlètes, dirigeants, entraîneurs et arbitres. Ceci favorisera l'ensemble du système sportif.

Sincèrement,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Kent Hehr'.

L'honorable Kent Hehr, C.P., député

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN INTITULÉ « LES FEMMES ET FILLES DANS LE SPORT »

Depuis la publication, en 1998, du rapport du sous-comité du Comité permanent du patrimoine canadien intitulé « Le sport au Canada : C'est l'affaire de tous et de toutes », le paysage sportif canadien a considérablement changé, notamment pour les femmes et les filles. Les cas touchant les droits de la personne ont clairement confirmé que les femmes et les filles ont le droit de faire du sport, ce qui a favorisé un accès accru aux programmes sportifs. Aujourd'hui, les femmes peuvent participer à davantage de compétitions dans une plus grande variété de sports, même aux plus hauts niveaux. Les athlètes canadiennes participent de plus en plus à des activités sportives de haute performance, et elles parviennent régulièrement à monter sur le podium aux championnats du monde seniors et aux Jeux olympiques et paralympiques. Aux Jeux olympiques de Rio en 2016, pas moins de 16 des 22 médailles du Canada ont été gagnées par des femmes. Aux Jeux paralympiques de Rio en 2016, les femmes ont remporté 11 des 29 médailles du Canada.

Les organismes de sport ne sont plus séparés en fonction du sexe. Cette intégration a permis à un plus grand nombre de femmes d'assumer des postes de direction au sein des organismes nationaux de sport (ONS), y compris à titre de directrices générales et de présidentes.

Le Canada est reconnu internationalement comme un chef de file en matière de sport féminin. Les réalisations de nos athlètes féminines et de nos dirigeantes sportives témoignent de tout le chemin que le Canada a parcouru. Il y a à peine quelques décennies, les défis à relever portaient sur l'accessibilité. Aujourd'hui, l'objectif est d'atteindre notre plein potentiel, au bénéfice du sport et de la société en général. Les bienfaits de la participation au sport chez les femmes et les filles ont été largement étudiés et documentés. Le sport présente de nombreux avantages pour la santé et sur le plan psychosocial. La pratique d'un sport permet à l'individu d'acquérir des compétences et des qualités qu'il conservera toute sa vie. Les avantages de la participation des femmes et des filles au sport ont été bien étudiés et documentés. Le sport comporte d'importants avantages au niveau de la santé et des avantages psychosociaux. La participation au sport fournit une opportunité d'expérimenter et de développer des habiletés de vie et des attributs positifs.

Le sport contribue aussi à favoriser la cohésion sociale et l'inclusion dans les collectivités. Un système sportif inclusif est le reflet d'une société inclusive. Une société qui encourage la pleine participation de toutes les femmes et les filles favorise aussi la participation des personnes ayant un handicap, des membres des minorités visibles et des Autochtones. La promotion de l'inclusion et de l'égalité entre les sexes dans le sport a été et continuera à être un avantage pour un nombre considérable de femmes et de filles de tous les milieux, quelles que soient leurs capacités; et au bout du compte, pour la société en général.

Ces progrès sont grandement attribuables au rejet du concept d'expérience homogène pour les femmes dans le sport. Aucune fille ne vit le sport de la même façon. Les expériences sportives influencées par le genre sont nombreuses, complexes et diversifiées, et elles sont étroitement liées à d'autres dimensions de l'identité. Ces autres dimensions (contexte socioéconomique,

identité ethnoculturelle, capacités, appartenance à un groupe autochtone, etc.) constituent des facteurs amplificateurs qui s'entrecroisent et influent sur la participation au sport. Pour trouver des solutions efficaces qui répondent aux besoins de toutes les femmes et les filles, il faut cesser de voir le sport comme un élément isolé des autres aspects de la vie (économie, santé, environnement, éducation, logement, etc.). L'élaboration de solutions sous forme de politiques et de programmes sportifs passe par la compréhension et la collaboration entre les secteurs afin d'atteindre des résultats positifs en matière de sport et de faire avancer les objectifs de capital social et de développement durable. Il est crucial d'écouter les témoignages et les récits de toutes les femmes et filles, particulièrement de celles qui ont rejeté le sport, car ce sont elles que le secteur sportif comprend le moins bien.

L'avenir du sport au Canada dépend du leadership, des partenariats et de la responsabilisation. Comme en font foi les recommandations du Comité, il est plus que jamais essentiel de créer des occasions pour les femmes et les filles de partout au pays. Le gouvernement est conscient des réalités qui caractérisent le milieu sportif et qui sont décrites dans le rapport du Comité, et il reconnaît qu'il faut accroître les initiatives pangouvernementales de consultation, de coopération et de partenariat. À cet effet, le gouvernement doit tirer parti des travaux intergouvernementaux existants, comme le travail du Comité FPT du sport (CFPTS), qui cherche à augmenter la participation des femmes et des filles dans toutes les facettes du sport, ou la collaboration interministérielle entre l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Sport Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux, qui ont conjointement formulé *Une vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada (Une vision commune)*.

Le gouvernement s'engage à bâtir sur ces réalisations. La concertation entre toutes les sphères de la société, y compris le gouvernement, la société civile, le milieu des affaires et les médias, sera nécessaire pour changer les normes culturelles qui perpétuent l'inégalité entre les sexes dans le sport. Ces enjeux sont systémiques : aucun individu ou groupe ne peut espérer les résoudre à lui seul. Ce n'est qu'en travaillant ensemble et en formant des partenariats créatifs et nouveaux qu'il sera possible de trouver des solutions.

Thème 1

Cadre juridique et politique de Sport Canada (Recommandation 1)

Le gouvernement s'engage à créer un système sportif inclusif pour tous les Canadiens – un système dans lequel les femmes et les filles participent activement et qui les appuie équitablement dans tout un éventail de rôles; un système où les femmes et les filles jouissent d'occasions réelles de s'impliquer et de se développer dans le sport en fonction de leurs intérêts, de leurs capacités, de leurs talents et de leurs choix, et ce, tout au long de leur vie.

La Politique canadienne du sport (PCS) de 2012, signée par les quatorze ministres FPT responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs, soutient la vision d'une culture dynamique et novatrice qui valorise et célèbre la pratique du sport et l'excellence sportive. Bien que la notion de genre n'y soit pas expressément abordée, les femmes et les filles sont incluses en tant que « groupes sous-représentés », auxquels correspondent bon nombre des objectifs

de la Politique. Ces objectifs ouvrent la voie à une collaboration ciblée entre les différentes juridictions, et ils ont été convertis en priorités en vue d'une action collaborative.

Par l'entremise de Sport Canada, le gouvernement continue de prendre des mesures pour se pencher sur les enjeux concernant les femmes et les filles dans le sport. Les objectifs de *Mobilisation active : Politique concernant le sport pour les femmes et les filles*, de même que les exigences accrues du gouvernement fédéral en matière d'analyse comparative entre les sexes, ont été intégrés aux programmes de Sport Canada. Ces derniers incitent les organismes sportifs nationaux (ONS) à favoriser tant les hommes que les femmes et à démontrer le caractère équitable de leurs politiques et initiatives. Grâce à l'évaluation de l'admissibilité prévue dans le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport (CFRS) de Sport Canada, les programmes et services offerts par les organisations sont notés en fonction d'un certain nombre d'éléments propres à chaque sexe, dont les suivants : le nombre (et le pourcentage) de membres femmes, d'entraîneuses et d'administratrices; la mesure dans laquelle l'organisation démontre un engagement à l'égard de l'équité des sexes par le biais de politiques et d'initiatives; si l'organisation exécute des programmes propres aux besoins des femmes et des filles.

Sport Canada exige que touts les organismes financés adoptent des politiques touchant la discrimination, le harcèlement et l'abus dans le sport ainsi que l'accès équitable afin d'être admissibles à un financement du gouvernement fédéral. Ces politiques constituent le fondement sur lequel les athlètes des équipes nationales peuvent s'appuyer pour contester la mise en œuvre inappropriée des politiques par l'entremise du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC). Le CRDSC contribue à assurer la transparence et la responsabilisation des organismes sportifs en clarifiant leurs responsabilités envers les athlètes, les entraîneurs et les autres intervenants conformément à l'ensemble des politiques internes de l'ONS.

Cette combinaison d'exigences en matière de politiques et de processus de responsabilisation a contribué grandement à l'amélioration soutenue de la parité entre les sexes au sein des équipes nationales, et Sport Canada s'engage à assurer un système sportif équitable pour tous les Canadiens, y compris les femmes et les filles. Par exemple, le Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada a fourni 13,4 millions de dollars aux athlètes féminines de haut niveau en 2015-2016. L'AAP a financé 1 965 athlètes, dont 1 002 (51 %) étaient des femmes.

Malgré les progrès réalisés dans le sport de haut niveau, il reste encore du travail à faire pour augmenter la participation des femmes et des filles dans le sport. Le gouvernement est en accord avec la recommandation du Comité d'examiner la politique *Mobilisation active : Politique concernant le sport pour les femmes et les filles*. Sport Canada va élaborer un plan d'action pour la Politique en collaboration avec les bénéficiaires du financement et les partenaires provinciaux et territoriaux. Cela comprend l'examen du CFRS de Sport Canada de façon à systématiser l'analyse comparative entre les sexes ^{PLUS} (ACS+) dans la prise de décisions et à mieux harmoniser le financement des organisations avec la mesure dans laquelle ces dernières répondent aux besoins des femmes et des filles.

Thème 2

Recherche et données (recommandations 3 et 6)

Le gouvernement est d'accord avec l'intention de ces recommandations. Certaines des données requises dans le cadre des recommandations sont déjà fournies par les organisations dans le cadre du processus d'évaluation de Sport Canada aux fins du financement. Cependant, de plus amples recherches doivent être menées pour mieux comprendre la façon dont les femmes et les filles font du sport ou refusent d'en faire, de même que les effets amplificateurs de l'appartenance à plus d'un groupe sous-représenté.

La recherche et la collecte de données est une responsabilité partagée qui concernent les organisations du domaine du sport relevant des gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et régionaux, les associations sportives et le milieu universitaire.

À l'heure actuelle, Sport Canada participe de différentes façons à la recherche et à la collecte de données liées aux femmes et aux filles dans le sport. Par exemple, Sport Canada dispose d'un vaste ensemble de données qualitatives et quantitatives provenant du secteur du sport et qui le concernent. Les données sont principalement utilisées pour : i) administrer les programmes; ii) assurer le suivi et rendre compte de l'exécution des programmes, information qui est ensuite publiée dans les rapports ministériels sur les résultats; iii) orienter l'élaboration des programmes et des politiques, l'évaluation et la recherche.

Sport Canada met également sur pied des partenariats de recherche et des partenariats stratégiques afin d'établir une collaboration significative durable entre le milieu universitaire et les analystes des politiques. Par exemple, par l'entremise du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Sport Canada verse environ 750 000 \$ par année à l'Initiative de recherche sur la participation au sport (IRPS) depuis 2005. De nombreux projets de recherche financés par l'IRPS ont porté sur les questions relatives à la participation des femmes et des filles au sport.

Par ailleurs, Sport Canada participe à l'application et à la diffusion des connaissances pour veiller à ce que les nouvelles recherches soient communiquées aux praticiens. Par exemple, dans le cadre de la conférence annuelle de l'Initiative de recherche de Sport Canada, une communauté d'universitaires s'est vu fournir un soutien dans ses efforts visant à mieux comprendre les expériences sportives des hommes et des femmes ainsi que les différents besoins des femmes et des filles dans le sport.

Sport Canada travaille activement à plusieurs projets d'acquisition de connaissances grâce à son engagement auprès du Comité FPT du sport, de l'activité physique et des loisirs (CSAPL). En voici des exemples :

- Un groupe de travail sur la mise en œuvre et la surveillance de la politique s'assure de l'évaluation appropriée de la PCS 2012 et présente des recommandations concernant les

investissements requis en termes de connaissances afin de compléter une évaluation sommative importante qui mesure efficacement les répercussions sur les politiques.

- Un groupe de travail sur la surveillance et le contrôle du sport, de l'activité physique et des loisirs examine et révisé, de façon cyclique, l'approche en matière de collecte de données pour s'assurer que des données existent afin d'informer les membres du CSAPL dans l'élaboration des programmes et des politiques.
- Au cas par cas, le CSAPL procède à l'évaluation distincte des données probantes et des approches de pointe (y compris des exemples provenant d'autres pays) afin d'accroître la participation au sport des populations sous-représentées (notamment les femmes et les filles).
- Le CSAPL finance également le Programme de surveillance de l'activité physique et du sport de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCPMV). Les données de l'ICRCPMV aident à tracer un portrait de l'activité physique et de la participation au sport au Canada, qui comprend une analyse comparative entre les sexes.

Grâce à cet investissement coordonné de longue durée dans l'acquisition de connaissances, un modèle des déterminants de la participation au sport est en train de prendre forme.

Sport Canada continuera de recourir à des mécanismes établis pour combler les lacunes de la recherche pure et appliquée afin de mieux comprendre les besoins des femmes et des filles dans le sport et d'y répondre.

Le manque de recherches appliquées concernant les femmes et les filles dans le sport constitue un obstacle important à la prise de mesures concertées ainsi qu'à l'harmonisation des cadres de financement entre les secteurs. Les corrélations étant de plus en plus évidentes, le domaine du sport peut faire la transition vers une nouvelle période d'innovation fondée sur des données probantes pour concevoir et exécuter des programmes. Afin de favoriser l'avancement et l'innovation, Sport Canada va s'assurer que l'information est mise à la disposition du public grâce au gouvernement ouvert et à d'autres moyens.

Thème 3

Participation au sport amateur, infrastructure et accueil des manifestations internationales

3a) Participation au sport amateur (recommandations 2, 4 et 7)

Le gouvernement est d'accord avec l'intention de ces recommandations et collabore avec les gouvernements P/T en vue d'élaborer une vision et de déterminer des priorités et des objectifs pour accroître la participation au sport de tous les Canadiens, y compris les femmes et les filles.

Les avantages de la participation au sport des femmes et des filles ont été bien étudiés et ils sont bien documentés. La participation au sport offre la possibilité de découvrir et d'acquérir des compétences qui leur serviront toute leur vie et des qualités positives. Du point de vue de la santé, les femmes et les filles qui pratiquent des activités sportives réduisent

considérablement leurs risques d'ostéoporose, de cancer du sein, de dépression, de suicide, et de grossesse à l'adolescence. Sur le plan psychosocial, le sport procure des outils viables pour lutter contre l'inégalité entre les sexes. Les femmes et les filles qui participent au sport ressentent une augmentation de leur estime de soi, de leur amour-propre, de leur efficacité, de leur autonomisation et de leur liberté personnelle. (Groupe Le sport est important, 2009)

Les femmes et les filles n'ont souvent pas le soutien social, les encouragements, les modèles de comportement, la confiance en soi et l'argent nécessaires pour participer pleinement au sport. Les principaux enjeux à régler sont notamment : i) la disponibilité de programmes de qualité (fondés sur les besoins); ii) l'accès aux installations et à l'équipement et iii) le manque de confiance ou la mauvaise image corporelle (peur du jugement).

Les gouvernements F-P/T se sont engagés à accroître le nombre et la diversité des Canadiens qui participent à des activités sportives. Plus particulièrement, un des objectifs de la PCS est d'offrir aux personnes de populations traditionnellement sous-représentées et marginalisées des occasions de participer à tous les aspects du sport, y compris les rôles de leadership. De manière implicite, cet engagement englobe les femmes et les filles. Présentement, le gouvernement encourage la participation au sport et l'activité physique parmi les enfants et les jeunes en soutenant les projets et les activités de participation sportives par l'entremise d'accords bilatéraux avec les provinces et territoires. Les accords bilatéraux FPT tentent à présenter le sport au moyen d'une programmation qui soutient le savoir-faire physique aux premiers stades du développement de l'athlète et qui augmente les occasions pour les groupes sous-représentés de pleinement participer dans le sport en tant qu'athlètes, entraîneurs, arbitres ou bénévoles.

Un autre effort déployé est l'élaboration conjointe d'*Une vision commune* des gouvernements F-P/T. Les ministres FPT pour le sport, l'activité physique et le loisir ont reconnu l'importance pour les gouvernements, les organismes sportifs et les chefs de file du secteur d'avoir une vision commune pour contribuer à accroître le niveau d'activités des Canadiens et à réduire leurs modes de vie sédentaires. Le savoir-faire physique est un des fondements d'*Une vision commune*, qui reconnaît que les femmes et les filles se heurtent à des obstacles considérables au savoir-vivre et à l'activité physiques tout au long de leur vie. *Une vision commune* encourage les fournisseurs à offrir des programmes et des services qui permettent aux femmes et aux filles d'acquérir des habiletés motrices, et les encouragent à le faire, au début de leur développement afin de préparer le terrain pour une vie de mouvement, y compris l'aptitude à participer au sport et l'intérêt à l'égard de celui-ci.

Les ministres FPT sont engagés à soutenir l'équité entre les sexes dans le sport et reconnaissent que les gouvernements ont un rôle clé à jouer à cet égard. Les ministres ont cerné quatre domaines prioritaires relativement à la participation sportive des femmes et des filles, notamment comme leaders et entraîneuses : une participation accrue, un soutien au leadership, la violence fondée sur le sexe, et une couverture équilibrée par les médias. Des recommandations pour chacun des quatre domaines prioritaires seront développées afin que les ministres puissent en tenir compte lors de la conférence des ministres FPT en 2019. Ces

recommandations seront basées sur une analyse des mesures prises à travers les provinces et territoires et une évaluation des lacunes en ce qui a trait à l'information et aux données. Un Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport a été mis sur pied afin d'accomplir ce travail.

3b) Infrastructure (recommandation 5)

[Le gouvernement est d'accord avec l'intention de cette recommandation et continuera de collaborer avec les partenaires pour veiller à ce que tous les projets d'infrastructure sportive et de loisirs bénéficient de la participation des femmes et des filles et en fassent la promotion.

Les installations de sports et de loisirs représentent des lieux de rassemblement communautaire importants qui fournissent aux Canadiens de l'espace afin qu'ils puissent être actifs et faire du sport et de l'activité physique. Le gouvernement s'est déjà engagé à fournir un soutien financier pour la modernisation et la remise en état d'installations communautaires, allant des sentiers jusqu'aux installations multisports. Ces investissements contribuent de façon concrète à la qualité de vie des Canadiens en donnant accès aux sports et aux loisirs d'un océan à l'autre.

Dans le passé, même si les infrastructures sportives étaient admissibles au financement, leurs besoins étaient assujettis à la priorisation en fonction des autres formes d'infrastructure. Dorénavant, tous les investissements dans les infrastructures fédérales appuieront surtout les infrastructures publiques, définies comme des immobilisations principalement à l'usage ou au profit du public. Infrastructure Canada est le ministère responsable de la gestion du plan *Investir dans le Canada* du gouvernement. À ce titre, un engagement financier de 1,347 milliards de dollars sur 10 ans doit être fourni aux provinces et aux territoires par l'intermédiaire d'ententes bilatérales intégrées (EBI) conclues avec Infrastructure Canada. Les EBI de 10 ans devraient être en place à compter de 2018-2019 pour les infrastructures culturelles et de loisirs.

3c) Accueil (recommandation 15)

Le gouvernement accepte la recommandation du Comité. En continuant d'étudier les possibilités d'accueillir des événements sportifs internationaux pour les femmes et les filles, le Canada pourra continuer de s'appuyer sur les réussites antérieures telles que la Coupe du monde féminine de la FIFA de 2015, la Coupe du monde féminine de rugby à sept de 2017 et le Championnat mondial de hockey sur glace féminin de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) (que le Canada organisera pour la huitième fois en 2020).

Le gouvernement appuie les événements sportifs internationaux dans le cadre de la *Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales* (Politique d'accueil) et le programme d'accueil, qui met en application une approche équitable pour attirer les événements sportifs internationaux. La Politique d'accueil prévoit que ces événements contribuent aux éléments suivants : avantages sportifs; rôle de chef de file du Canada comme nation sportive; promotion d'avantages équitables sociaux, culturels, communautaires et

économiques. Cela comprend la tenue en compte des principes de l'ACS+ dans la prise des décisions liées à l'appui de la mise en candidature et de l'accueil des événements, ce qui exige la formulation des propositions de mise en candidature et d'accueil dans ce sens.

Thème 4 : Leaders, entraîneurs et arbitres féminins (recommandations 8, 9, 10, 11 et 12)

Le gouvernement est d'accord avec l'intention de ces recommandations et les prendra en considération dans le cadre des travaux de Sport Canada auprès des organismes sportifs.

Un secteur sportif totalement inclusif en est un où les femmes sont représentées équitablement dans les rôles de leader à titre d'entraîneurs, d'arbitres, d'officiels, de bénévoles, d'administrateurs et de membres des conseils d'administration. Bien que la situation se soit améliorée au cours des dernières années, les femmes sont toujours sous-représentées dans les rôles de prise de décisions dans le domaine du sport au Canada. La participation des femmes aux postes de leadership dans le sport représente environ le tiers de celle des hommes, et elle est considérablement inférieure dans les rôles d'entraîneurs.

Sport Canada travaillera avec les organismes sportifs et les partenaires FPT afin d'encourager et d'attirer davantage de femmes dans les postes de leadership. Le système sportif doit considérer les priorités différentes des femmes tout au long de leur vie et leur besoin de soutien axé sur la progression. Comme dans tout autre secteur, une attention doit être portée sur les besoins des femmes en ce qui concerne la formation/l'éducation, le recrutement, le début de carrière, les conditions de travail, les choix de carrière et l'avancement professionnel. Le gouvernement continuera à soutenir les organismes sportifs qui offrent des occasions de mentorat et qui appliquent l'analyse comparative entre les sexes plus aux prises de décisions de financement, encourageant ainsi les organismes sportifs à aller au-delà du mentorat et de l'éducation à d'autres facteurs qui pourraient amener à des améliorations dans les conditions de travail et les parcours des femmes qui occupent des postes de direction.

Jusqu'à maintenant, l'accent mis par Sport Canada sur le leadership était surtout tourné vers le leadership technique de haut niveau, l'entraînement, les employés et l'adhésion au conseil d'administration (à l'échelle nationale et internationale). Des investissements ont été faits dans ces postes qui influent le plus directement sur les athlètes et le développement des athlètes.

Sport Canada offre du soutien pour le recrutement, la formation et le perfectionnement professionnel des femmes entraîneuses par l'intermédiaire du Programme de soutien au sport après des organismes suivants : Association canadienne des entraîneurs (Programme Les entraîneuses); Conseil des Jeux du Canada (Programme d'apprentissage aux Jeux du Canada Les entraîneuses); et Association canadienne du sport collégial (Programme d'apprenties entraîneuses). De plus, Sport Canada appuie l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS), qui offre de la formation en leadership dans le cadre de son programme et réseau de leadership et des femmes et de son programme de mentorat d'entraîneuses.

Thème 5 : Communications et mobilisation

Les messages diffusés dans les médias concernant les femmes, la féminité et le sport constituent l'un des principaux défis à relever pour maintenir la participation des filles dans le sport. En général, les athlètes masculins reçoivent une plus grande attention médiatique que les athlètes féminines; cette attention est axée essentiellement sur les habiletés et la performance. À titre d'exemple, bien qu'il ait eu une attention relativement grande sur le sport féminin lors des Jeux olympiques et paralympiques; les médias font peu état des femmes et des filles dans le sport sinon. De plus, certains reportages consacrés à des athlètes féminines et diffusés par les médias sportifs renforçaient les stéréotypes et les rôles dépassés liés au sexe plutôt que de mettre en évidence les performances athlétiques.

Thème 5a : Radiodiffusion (Recommandation 13)

Le gouvernement reconnaît qu'en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, le CRTC est un organisme public autonome responsable de la réglementation et de la supervision du système canadien de radiodiffusion. Les recommandations qui s'adressent au CRTC lui seront communiquées aux fins d'examen.

La *Loi sur la radiodiffusion* énonce plusieurs objectifs en matière de politiques, notamment que la programmation offerte par le système de radiodiffusion devrait être variée et aussi large que possible tout en offrant à l'intention des hommes, des femmes et des enfants de tous âges, intérêts et goûts une programmation équilibrée qui renseigne, éclaire et divertit.

Au Canada – comme partout ailleurs dans le monde –, nous faisons graduellement la transition d'une période où le succès d'un sport se mesurait à l'aide des cotes d'écoute atteintes par les médias de diffusion traditionnels. De nos jours, les Canadiens peuvent suivre les manifestations sportives par l'intermédiaire d'une multitude de médias numériques capables d'attirer des auditoires très ciblés et diversifiés.

Thème 5b : Promotion (Recommandation 14)

Sport Canada

Le gouvernement appuie cette recommandation. Le public manifeste un intérêt de plus en plus grand à l'égard de la participation des femmes et des filles dans le sport, et le gouvernement étudie actuellement des stratégies de communication plus proactives afin de montrer aux Canadiens les mesures qu'il prend pour encourager la participation des femmes et des filles canadiennes dans le sport.

Par exemple, Sport Canada utilisera notamment les médias sociaux aux fins suivantes : i) promouvoir les performances sportives des femmes et des filles et leur participation dans le sport, et encourager les partenaires provinciaux et territoriaux et les organismes sportifs, à en faire de même; ii) souligner les efforts déployés par le gouvernement et les organismes partenaires pour accroître la participation des femmes dans les rôles de leadership; et iii) tirer

parti de la visibilité et de la couverture de certains événements, comme les Jeux olympiques et paralympiques, pour mettre en évidence la participation des athlètes féminines et souligner leurs performances dans le but d'inspirer de jeunes athlètes canadiens, plus particulièrement les filles.

Sport Canada continue d'appuyer les organismes partenaires, comme l'ACAFS, afin de fournir au secteur du sport une expertise et un contenu essentiels et ciblés ainsi que des services connexes; ces outils pourront servir à rallier un plus nombre d'acteurs à la cause et à créer un regroupement capable d'avoir un impact collectif.

Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

En tant qu'organisme fédéral responsable de l'activité physique comme moyen d'améliorer la santé, l'ASPC appuie cette recommandation qui vise à encourager les femmes et les filles à pratiquer une activité physique dans un environnement inclusif et sécuritaire.

Depuis le lancement de son programme de partenariats plurisectoriels en 2012, l'ASPC a investi 73 millions de dollars et tiré parti d'un montant additionnel de 57 millions de dollars provenant des partenaires afin de promouvoir un mode de vie sain, de prévenir les maladies chroniques et les blessures, et de s'attaquer aux facteurs de risque et de prévention (p. ex. le surplus de poids, la sédentarité, la malbouffe et le tabagisme) qui sont responsables des principales maladies chroniques, comme le diabète, le cancer et les maladies cardiovasculaires. Plusieurs projets importants sont axés sur les femmes et les filles ou leur participation dans le sport et pourraient constituer une possibilité de collaborer avec Sport Canada pour mettre en œuvre la recommandation 14. Ces projets concernent entre autres les initiatives suivantes : « Dansons ensemble » de l'École nationale de ballet du Canada; « Défi Santé » de CAPSANA; et le programme de prévention des blessures FIFA 11 de l'Association canadienne de soccer. Plusieurs projets financés à travers le programme de partenariats plurisectoriels sont accessibles et incluent les femmes et filles autochtones qui sont plus à risque de développer des maladies chroniques telles que le diabète de type 2.

Thème 6 : Harcèlement sexuel et inclusion des transgenres (Recommandation 16)

6a) Harcèlement sexuel

Le gouvernement souscrit entièrement à cette recommandation et s'engage à la mettre en œuvre. La pratique du sport doit être plus sécuritaire pour tous les participants et à tous les niveaux. Le secteur du sport, dans son ensemble, a la responsabilité de rendre chaque expérience sportive sécuritaire et accueillante. Le gouvernement croit que chaque Canadien, sans exception, devrait avoir la possibilité de pratiquer les sports dans un environnement sûr, sécuritaire et exempt de discrimination, de harcèlement et de comportement nuisible. À cette fin, le gouvernement s'engage à s'appuyer sur des initiatives qui visent à éliminer du sport canadien toute forme de harcèlement et d'abus et à continuer de soutenir les activités qui permettent de rendre les sports plus sécuritaires et à faciliter l'accès aux sports.

Le gouvernement reconnaît qu'il faut modifier le système pour pouvoir apporter les changements nécessaires aux comportements, aux attitudes et aux résultats. À cet égard, Sport Canada collabore avec les organismes bénéficiaires, dans le cadre d'accords de financement, afin de s'assurer que ces derniers sont dotés de politiques qui visent à s'assurer que le sport est juste, sécuritaire, accueillant et équitable pour tous.

À l'heure actuelle, tous les organismes sportifs qui reçoivent du financement de la part du gouvernement fédéral doivent se doter d'une politique en matière de discrimination, de harcèlement et d'abus avant de pouvoir recevoir un soutien financier de Sport Canada. Ces politiques doivent comprendre un processus officiel qui permet de signaler les situations de discrimination, de harcèlement et d'abus et d'enquêter sur les plaintes formulées.

Le secteur du sport prend les mesures nécessaires pour rendre la pratique du sport plus sécuritaire, plus particulièrement en ce qui concerne les enfants et les personnes vulnérables. Le mouvement « Entraînement responsable » (MER) est une campagne codirigée par l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Depuis 2015, Sport Canada agit à titre de membre actif au sein du comité consultatif de cette initiative qu'il soutient indirectement en offrant une aide financière de base aux deux organismes. Le RCM vise à inciter tous les organismes sportifs à apporter des changements réalistes en fonction de leur état de préparation respectif.

Malgré ces exemples de leadership et de progrès, la violence fondée sur le sexe (y compris la discrimination, le harcèlement, les agressions sexuelles et l'homophobie) persiste dans le sport. Nous observons encore un manque de sensibilisation dans la reconnaissance des conséquences de cette violence sur l'expérience sportive et le maintien de la participation des femmes et des filles dans le sport. L'attitude des leaders, des entraîneurs et des enseignants peut jouer un rôle important dans la prévention de la violence fondée sur le sexe. Les pratiques de gouvernance et la conception des programmes peuvent être améliorées afin de promouvoir des environnements inclusifs pour tous les participants.

Dans le cadre d'un engagement continu, Sport Canada collabore avec les partenaires provinciaux et territoriaux afin de former un groupe de travail du Comité fédéral-provincial/territorial du sport (CFPTS) sur la sécurité, l'intégrité et l'éthique dans les sports. Ce groupe de travail sera chargé de suivre et de tenter de régler les problèmes existants et émergents afin de protéger l'intégrité du sport et la sécurité de tous les participants, tant sur les plateaux de sport qu'à l'extérieur de ceux-ci. Cela inclut un examen des pratiques exemplaires et l'élaboration d'une approche pragmatique pour améliorer la conception du sport afin qu'il soit pratiqué de façon sécuritaire.

6b) Inclusion des transgenres

Au cours des dernières années, un nombre croissant d'organismes sportifs nationaux, provinciaux et locaux ont demandé du soutien au CCES et à d'autres groupes afin de comprendre les besoins des participants transgenres et d'améliorer leurs politiques et leurs pratiques en fonction de ces besoins.

Ces demandes de soutien s'expliquent par le nombre croissant de participants transgenres qui choisissent de participer à des activités sportives à tous les niveaux, et par le fait que les organismes s'emploient activement à rendre leurs politiques plus inclusives en vue de la participation des personnes transgenres.

Le gouvernement fait la promotion d'un sport juste, sécuritaire et inclusif. De concert avec des partenaires comme l'ACAFS, U SPORTS et d'autres organismes, Sport Canada soutient cette promotion du sport notamment en élaborant et en offrant des ressources qui sont destinées à la communauté sportive canadienne et qui fournissent des renseignements et des conseils sur la façon d'inclure les athlètes transgenres et de faire du sport canadien un espace positif pour tous les athlètes.

En avril 2016, le CCES a publié un nouveau guide d'orientations politiques intitulé *Créer des environnements inclusifs pour les participants transgenres dans le sport canadien*. Ce document est le fruit de nombreuses consultations avec le groupe de travail d'experts sur l'inclusion des athlètes transgenres dans le sport, groupe dont les membres possèdent diverses expériences et compétences, et qui est composé d'athlètes de haut niveau, d'experts médicaux, de représentants du milieu universitaire et d'organismes sportifs, y compris Sport Canada. Ce document a été remis à tous les organismes sportifs au Canada et est accessible au public.

Sport Canada continuera de collaborer avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les partenaires du domaine du sport afin de s'assurer que les participants, et d'autres intervenants disposent des mécanismes nécessaires pour demander l'aide dont ils ont besoin lorsque leur sport n'est pas sécuritaire, et de veiller à ce que des protocoles clairs soient établis, compris et utilisés.

Conclusion

Le gouvernement aimerait remercier de nouveau les membres du Comité pour le travail qu'ils ont accompli. Il s'engage pleinement à s'assurer que toutes les femmes et les filles canadiennes aient la possibilité de profiter du sport grâce aux mesures gouvernementales et aux mesures prises en collaboration avec le secteur sportif et d'autres secteurs. Ce travail s'appuie sur les investissements fédéraux existants dans le système sportif canadien ainsi que sur les travaux intergouvernementaux et intersectoriels en matière de politiques, plus particulièrement celui du groupe de travail du CFPTS pour les femmes et les filles dans le sport et celui de l'ASPC, de Sport Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux pour élaborer *Une vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada*. Cela nous aidera à mieux comprendre la façon dont les femmes et les filles font l'expérience du sport et aidera les praticiens à répondre aux divers besoins des femmes et des filles en tant que participants, entraîneurs et leaders.